



### Le métier

Le titulaire du BPJEPS option Judo-Jujitsu couramment appelé « Professeur de Judo-Jujitsu » peut exercer contre rémunération les activités suivantes :

- Enseignement des différentes formes de pratique auprès de tout type de public
- Encadrement et conduite de cycles d'apprentissage et d'entraînement jusqu'au premier niveau de compétition
- Interventions auprès des publics spécifiques (personnes en situation de handicap, scolaires...)
- Interventions dans les collectivités territoriales
- Conception et mise en œuvre de projets sportifs et pédagogiques dans les structures identifiées

### Organisation pédagogique

- Deux sites de formations au choix du stagiaire : Lyon (69) ou Ceyrat (63)  
Nous nous réservons le droit de regrouper la formation en un seul site suivant le nombre d'inscrits.
- 640 heures de formation en centre de formation dont 80 heures de E-learning

### Calendrier

- Fin des inscriptions : 02/09/2019
  - Sélections : 16/09/2019
  - Début de la formation : 30/09/2019
  - Fin de la formation : 10/07/2020
- Les dates sont valables pour les deux sites de formation

### Conditions d'accès

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire du 1er Dan Judo-Jujitsu délivré par la FFJDA
- Satisfaire aux exigences préalables et aux tests de sélection
- Être titulaire du PSC1

### Coût de la formation

- Coût de la formation : 6400 €

### Financements envisageables

- Aides possibles pour les demandeurs d'emploi par le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ou pôle emploi (sous réserve d'acceptation)
- Aides possibles pour les salariés via les OPCO
- Financement CESAME

**Nous contacter :** [formation@aurajudo.com](mailto:formation@aurajudo.com)

Thomas RIOS site de Ceyrat (63) : 06 73 53 12 69

Marc PERARD site de Lyon (69) : 06 85 54 86 20



**BPJEPS  
Judo-Jujitsu**

**Session 2019-2020**